

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Mardi 17 décembre 2019 à 18h00**, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

**Présents** : M. ROUVIER – L. FABRE – MC. FABRE DE ROUSSAC - J. LAFAGE - G. REQUENA - S. BASSI-ALLEMAND - A. KELLY - M. LEFEVRE - C. BRISSEIS - N. SEDKI - JF. MARY - JC. ARAGON - M. PEREZ – B. DANIS - A. CHOUKROUN - C. NEGRI-AZAIS - W. BIGNON - C. CARRIE-MAHMOUKI - P. KAPPLER - G. GUIRAUD - C. PINO

**Absents représentés** : M. IBARS par C. BRISSEIS - M. GROSSO par JC. ARAGON - J. HURTADO par L. FABRE - S. JEAN par W. BIGNON - S. BERBEZIER par G. REQUENA

**Absents** : S. SENEGA-SANCHEZ - F. PEREZ

**16. Cession à titre onéreux de la parcelle CX 133**

La commune de Marseillan est propriétaire de la parcelle CX 133. Cette dernière est difficilement accessible et nécessite de passer chez les riverains pour l'entretenir.

La SAS PARCELEO dont le Président est M. Gilbert MALAVAL a proposé l'acquisition de la parcelle pour un montant de 46.700 €.

Vu l'estimation des Domaines,

Il appartient au conseil municipal :

**D'accepter** la vente de la parcelle CX 133, d'une superficie de 778 m<sup>2</sup> pour un montant de 46700 € à la SAS PARCELEO, 113 rue Raymond Recouly, Immeuble Altrium, 34070 Montpellier, tous les frais, droits et autres étant à la charge de l'acquéreur.

**De donner** délégation de signature à M. le Maire ou son représentant pour tous les éléments afférents à ce dossier.

Il convient d'en délibérer.

**LE CONSEIL**  
Où l'exposé de M. le Maire

Envoyé en préfecture le 19/12/2019  
Reçu en préfecture le 19/12/2019  
Affiché le 19/12/2019  
ID : 034-213401508-20191217-DEL19\_12\_17\_16-DE

**DELIBERE**  
**A LA MAJORITE**  
**(Abstention : 2 voix)**

**Accepte** la vente de la parcelle CX 133, d'une superficie de 778 m<sup>2</sup> pour un montant de 46700 € à la SAS PARCELEO, 113 rue Raymond Recouly, Immeuble Altrium, 34070 Montpellier, tous les frais, droits et autres étant à la charge de l'acquéreur.

**Donne** délégation de signature à M. le Maire ou son représentant pour tous les éléments afférents à ce dossier.

**Et ont, les membres présents,**  
**signé au registre.**  
**Pour copie conforme,**  
**Le Maire,**  
**Yves MICHEL**



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Yves Michel', written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MARSEILLAN' around the top edge and '43040 1' at the bottom. In the center of the stamp is a heraldic emblem featuring a figure holding a staff and a cross, with a star above.